



Réf: ACT-500-0029

### Conditionnement

En bidon de 20 litres.

### Dosage

**Préventif :** 1/2 litre par tranche de 30m<sup>3</sup> tous les 15 jours.

**Curatif :** 1 à 2 litres par tranche de 30m<sup>3</sup> suivant la quantité d'algues à éliminer.



### Mode d'emploi

L'Acti Anti-Alg + s'utilise avec tous les types de traitements et de revêtements de piscines.

Filtration en marche, verser directement le traitement dans le bassin.